

Info.pl@ine

ZOOM SUR



Raisonner les désherbages de post-levée

N°236 – 8 octobre 2008 – 4 pages

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1^{er} au 30 septembre 2008 (mm) :

Normale	Campagne 2008 – 2009			
Melun	La Brosse-Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
58,2	14,4	28,4	23,8	23,0

Températures du 1^{er} au 30 septembre 2008 (°C) :

	Normale	Campagne 2008 – 2009			
	Melun	La Brosse-Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
Mini	10,0	9,3	9,0	8,3	10,1
Maxi	21,0	20,2	19,5	19,3	19,2

source : Météo-France

Le mois de septembre est sec surtout sur la deuxième moitié du mois. Les postes sont inégalement arrosés puisque La Brosse-Montceaux n'enregistre que 14,4 mm contre 56,4 à Dammartin-en-Goële qui est la seule station à se retrouver proche de la normale.

Les températures sont à la limite de la normale, avec une tendance à la fraîcheur de 1 à 2 °C.

L'insolation est bonne dépassant d'une vingtaine d'heures la moyenne pour atteindre 193 h.

Conséquences de cette météo : les colzas ont éprouvé des difficultés à la levée dans les secteurs les moins arrosés et les premières betteraves s'arrachent dans le sec, provoquant de la casse, voire des arrêts de chantiers.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade 4 à 8 feuilles)

✓ Ravageurs

Les **puçerons** sont a priori en augmentation ; cependant si votre culture est proche des 6 semaines de végétation, il est inutile de traiter. Exception faite si les populations dépassent 20% de pieds avec colonie.

SEMIS DES CEREALES

✓ Limaces

Même si les conditions actuelles sont plutôt sèches, les orages du mois d'août ont favorisé le développement des limaces. Avec le retour d'une humidité plus importante des sols, le risque limace peut s'accroître.

Les situations à risques sont particulièrement :

- les semis sans labour, notamment avec présence de résidus de cultures,
- les terres non travaillées en interculture,
- les terres argileuses ou avec des préparations motteuses,
- les parcelles régulièrement attaquées, à proximité de zones boisées,
- les précédents favorables : colza, jachères, tournesol, pailles, cultures intermédiaires.

➤ Comment surveiller les parcelles ?

La surveillance se réalise à l'aide de pièges (tuile ou morceau de plastique non transparent), et par observation des plantes en cours de levée ou déjà levées, et ce jusqu'au stade 2-3 feuilles des céréales.

En cas de parcelle proche d'un couvert (culture intermédiaire, colza ou repousses), la fourrière est plus exposée aux attaques de limaces.

Quand intervenir ?

- Si présence de limaces sous le piège ou consommation des granulés : intervenir.
- Surveiller les parcelles jusqu'au stade 2-3 feuilles des céréales (blé, escourgeon).

L'application de granulés 3-4 j après le semis est la plus efficace (en particulier sur limace grise, la plus courante). En cas de présence de limaces noires, le mélange des granulés avec la semence dans le semoir est nécessaire.

Comment intervenir ?

- Ne pas sous doser les produits pour avoir une efficacité optimum. La limace trouve sa nourriture au fil de son chemin.
- En absence de pluie, préférer les épandages le soir, avant la sortie nocturne des limaces.
- Veiller à une répartition entre 25 et 60 granulés/m².

Préférer les doubles applications à demi dose, plutôt qu'une seule application pleine dose.

Ex : METAREX : 3 kg/ha et à nouveau 3 kg/ha huit jours plus tard.

Privilégier les produits à base de métaldéhyde (ex : METAREX, HELIMAX, MAGISEM...) qui sont inoffensifs pour les carabes (prédateur des limaces), les vers de terre, les abeilles, les petits vertébrés et les oiseaux.

A basses températures, les efficacités des métaldéhydes sont équivalentes à celles des carbamates.

Associer les métaldéhydes avec des produits à base de carbamates (ex : MESUROL, SKIPPER...) ne sert à rien. On n'améliore pas l'efficacité et on augmente les problèmes d'écotoxicité.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

DESHERBAGE DE POST-LEVEE PRECOCE SUR BLE

Pour la gestion des graminées dans le blé, le contexte est le suivant :

- une progression des populations de ray-grass, résultat, entre autres, des échecs les années précédentes,
- apparition de vulpins et de ray-grass résistants aux sulfonylurées (ou produits avec même mode d'action),
- la résistance aux « fop » (CELIO, PUMA, ILLOXAN...) continue de progresser,
- les urées substituées (isoproturon, chlortoluron) régulièrement détectées dans l'eau font l'objet de plus en plus de restrictions, mais restent bien utiles dans les programmes pour gérer des fortes populations de graminées dans des situations d'apparition de résistance.

✓ Quelle stratégie de désherbage mettre en œuvre ?

Vulpins	Semis	Programme
Forte infestation	avant le 20 octobre avec précédents pois, féveroles, colza, blé	base isoproturon à l'automne puis complément en sortie d'hiver
	après le 20 octobre	Application en sortie d'hiver
Faible infestation	avant le 20 octobre avec précédents pois, féveroles, colza, blé	base isoproturon à l'automne puis rattrapage éventuel en sortie d'hiver
	après le 20 octobre	Application en sortie d'hiver

Ray-grass et vulpins	Programme
Forte infestation	Automne : chlortoluron* + DEFI ou chlortoluron* seul Puis complément en sortie d'hiver
Faible et moyenne infestation	Automne : chlortoluron* Puis rattrapage éventuel en sortie d'hiver

*sur variétés tolérantes au chlortoluron, voir info.pl@ine n°233.

✓ Quelques règles

Pour obtenir à la fois une bonne efficacité des traitements et une réduction des risques, autant de résistance que d'impact sur l'environnement, il faut respecter quelques règles :

- traiter les adventices à un stade jeune, ce qui signifie désherber tôt pour obtenir une meilleure efficacité et pour pouvoir baisser les doses,
- sur une même parcelle, alterner les différents modes d'action des produits. Réserver les stratégies uniques de sortie hiver aux parcelles faiblement infestées ou aux semis plus tardifs,
- si les produits « fops » (CELIO, PUMA, ILLOXAN...) ont été mis en échec les années précédentes, il est fort probable qu'il y ait des graminées résistantes dans la parcelle. Dans ce cas, cesser d'utiliser ces produits,
- même si les densités d'adventices sont faibles, l'intervention en post-levée permet de faire un bon nettoyage et de limiter les levées ultérieures avec un programme pas trop cher,
- les urées (isoproturon, chlortoluron) se retrouvent facilement dans les eaux de drainage et les eaux de ruissellement. Il faut donc les utiliser tôt, de préférence avant remplissage de la réserve utile (RU) pour éviter les pluies drainantes de l'hiver qui les entraînent dans les eaux de drainage.

✓ Nos propositions de programmes de désherbage de post-levée précoce

Infestation de vulpins seuls au stade 1-2 feuilles

Types de sol	Argilo-calcaires et Sables	Limons francs et Limons battants	Limons argileux
Infestation moyenne	iso 700 à 900 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (16 à 21 €/ha)	iso 900 à 1000 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (17 à 21 €/ha)	iso 1000 à 1200 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (18 à 22 €/ha)
Forte infestation	iso 700 g/ha + CELIO 0,1 l/ha + huile (attendre 3 feuilles des vulpins) (15 €/ha)	iso 1000 g/ha + PROWL 1,5 l/ha dès vulpin à 1 feuille (32 €/ha)	iso 1200 g/ha + PROWL 1,5 l/ha dès vulpin à 1 feuille (34 €/ha)

Infestation de ray-grass et vulpins à 2-3 feuilles

Types de sol	Argilo-calcaires et Sables	Limons francs et Limons battants	Limons argileux
Infestation moyenne seulement sur variétés tolérantes au chlortoluron (*)	chlorto 1000 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (22 à 25 €/ha)	chlorto 1200 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (24 à 27 €/ha)	chlorto 1200 à 1500 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (24 à 29 €/ha)
Sur variétés sensibles au chlortoluron (*)	QUARTZ GT 1,5 l/ha + ILLOXAN CE 0,5 à 0,75 l/ha + huile (36 à 50 €/ha)		QUARTZ GT 2 l/ha + ILLOXAN CE 0,5 à 0,75 l/ha + huile (46 à 55 €/ha)
Forte infestation	Privilégier les associations chlorto 1500 à 1800 g/ha + DEFI 2 à 2,5 l/ha (42 à 52 €/ha)		

Les coûts sont donnés à titre indicatif.

(*) Voir info.pl@ine n°233

Sur **Brome stérile** reporter le programme de désherbage en sortie hiver. Les produits efficaces sur cette adventice (ATTRIBUT, MONITOR...) seront plus performants à cette époque là.

Dans les terres très argileuses, les préparations motteuses ou avec beaucoup de résidus végétaux en surface, les produits racinaires sont plus adsorbés par le sol, ce qui réduit leur efficacité. Dans ce cas, préférer les produits à action foliaire et intervenez une fois la levée complète des adventices.

DESHERBAGE DE POST-LEVEE SUR ORGE D'HIVER

En fonction des types de sol et du stade des adventices, gérer l'isoproturon et le chlortoluron comme pour le blé (voir ci-dessus).

Sur vulpins	iso 900 à 1200 g/ha + antidiocotes (FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha)
Sur ray-grass et vulpins	chlorto 1200 à 1500 g/ha + antidiocotes (FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha) ou iso 500 g/ha + ILLOXAN 0,75 à 1 l/ha + huile
Sur ray-grass	Si pas d'intervention de prélevée : chlorto 1200 à 1500 g/ha + antidiocotes (FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha) ou ILLOXAN 0,75 à 1 l/ha + huile
	Après une application de Chlortoluron en prélevée : DEFI 2 à 2,5 l/ha

DESHERBAGE CEREALES : suivi de la Réserve Utile (RU)

Comme nous vous l'indiquions la semaine passée, connaître la date où la réserve utile est généralement remplie s'avère indispensable pour limiter les risques de transferts d'urées vers les eaux. On distingue :

- les sols superficiels ou engorgés (argilo-calcaires superficiels, limons battants engorgés...) où la RU est < 110 mm,
- des sols profonds où elle supérieure ou égale à 150 mm (limons francs, limons profonds, limons argileux...).

Quand la RU est-elle pleine selon mon type de sol ?

Nous vous rappelons que lorsque la RU est pleine, il faut limiter les traitements à base d'isoproturon, de chlortoluron.

Estimation de la date de remplissage de la RU sur les 30 dernières années à Melun, pour un semis du 1^{er} octobre
Ces dates seront recalculées courant octobre en fonction de la pluviométrie réelle.

	argilo-calcaires superficiels, limons battants engorgés...	limons francs, limons profonds, limons argileux...
Précédent céréales, pois, féveroles, colza	15-20 novembre	20 décembre
Précédent betteraves, maïs	1 ^{er} -10 décembre	30 décembre

Exemple de lecture : pour un semis du 1^{er} octobre en limons battants engorgés, ma RU est pleine en année moyenne au 20 novembre. L'application d'urée à l'approche du 20 novembre (et après) présente un risque pour les nappes du fait de l'entraînement du produit par les pluies suivantes, et par là même une perte en efficacité. Dans ce cas, il vaut mieux retarder l'intervention vers la sortie de l'hiver et changer de matière active.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

LES RESTRICTIONS D'APPLICATION D'HERBICIDES

✓ Urées substituées isoproturon et chlortoluron

Une seule application par campagne et par parcelle d'une seule urée substituée (soit isoproturon, soit chlortoluron) est autorisée.

Si une parcelle est traitée à l'automne avec l'une de ces matières actives, il ne sera pas autorisé de les utiliser de nouveau au printemps ; et ceci quelle que soit la dose appliquée à l'automne.

Dose maximale d'utilisation : Isoproturon 1200 g/ha de matière active,
Chlortoluron 1800 g/ha de matière active.

✓ Sulfonylurées

Une seule application par campagne d'herbicides contenant au moins une matière active anti-graminées de la famille des sulfonylurées ou d'une famille avec le même mode d'action (inhibiteur d'ALS). Les matières actives concernées par cette règle sont mesosulfuron, iodosulfuron, sulfosulfuron et flupyrsulfuron, ainsi que l'imazaméthabenz et le propoxycarbazone.

Les produits commerciaux concernés sont les suivants : ABSOLU, ALISTER, ALOES, ARCHIPEL, ATLANTIS WG, ATTRIBUT, CHEKKER, CLASSUS, DUCTIS, HUSSAR OF, LEXUS CLAS, LEXUS MILLENIUM, LEXUS XPE, MILLENIUM OPTI, MONITOR, OBEDIENCE, OKLAR, PROPHASE+, TALENTA, VALEUR .

Sur Brome stérile, une application en mélange reste possible (dans le respect des règles concernant les mélanges) ; par contre, le fractionnement d'une spécialité ou un programme d'une spécialité suivie d'une autre, n'est possible que pour les derniers produits autorisés (ex. MISCANTI bénéficiant d'une mention brome permettant deux applications à 3 semaines d'intervalle). Cette mention devrait être étendue à l'ensemble des spécialités impliquées dans la lutte contre les bromes dans un cadre parfaitement défini.

PLAN VEGETAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Les dossiers PVE pour l'année 2008 doivent être déposés à la DDAF pour le 1^{er} novembre.

Reportez-vous à l'Info.pl@ine n°213 du 25 avril 2008 pour connaître l'ensemble des investissements finançables, les devis prêts à être joints au dossier administratif téléchargeable directement sur le site de la DDAF 77.
www.ddaf77.agriculture.gouv.fr

TIPP

Les demandes de remboursement de la TIPP pour le 1^{er} semestre 2008 doivent être renvoyées à la Trésorerie Générale de Seine-et-Marne pour le 15 octobre 2008.

Pensez à joindre avec le formulaire : un RIB, un justificatif MSA, ainsi que les factures d'achat de fioul.

Trésorerie Générale de Seine-et-Marne – Cellule de remboursement de la TIPP – 38, Avenue Thiers – 77011 MELUN cedex.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
Toutes rediffusion et reproduction interdites